

parer dans les paroisses environnant Québec pour le printemps prochain. C'est ainsi qu'une société de colonisation vient d'être fondée à Beauport dans le but d'établir une nouvelle paroisse au Lac St-Jean. Des délégués ont été envoyés pour visiter les cantons à coloniser et ils ont dû soumettre leur rapport à la société dimanche. 170 jeunes gens se sont engagés à prendre des lots ; tous à peu près sont fils de cultivateurs et laisseront leurs parents avec les moyens nécessaires pour subvenir aux premières dépenses que nécessitent l'achat d'une terre en bois debout. Tous sont canadiens et la nouvelle paroisse sera une paroisse essentiellement canadienne et dont l'organisation sera complète dès les commencements.

C'est de la colonisation en grand et le comté doit être heureux de cette bonne aubaine. Ce mouvement démontre que l'on comprend l'excellence de notre sol et la douceur de notre climat.

Il y a quelques mois, à la suite des gelées précoces qui se sont fait sentir un peu partout dans la province de Québec, les ennemis de notre territoire ont essayé de faire croire que le dommage était plus considérable ici que dans les autres parties de la province. Cette calomnie a fait son chemin, mais elle a été promptement démentie. Il y a eu des dommages dans le Saguenay, mais ils n'ont pas été plus considérables qu'ailleurs et même dans certains endroits, sur le bord des lacs et des rivières, ils ont été beaucoup moindres.

Nous espérons que le bel exemple de la paroisse de Beauport sera suivi de plusieurs autres ; les paroisses qui ont un excédant de population devraient faire, de même ; c'est là, croyons-nous, le seul remède contre l'émigration aux Etats-Unis, et c'est probablement le mobile qui pousse les citoyens de Beauport à ce qu'ils font.

Là comme ailleurs, il n'y a plus de nouvelles terres, la jeunesse devient nombreuse et se porte vers les villes où elle se voit souvent obligée de végéter. On préférera mettre ces jeunes gens à l'ouvrage plutôt que de les voir végéter et s'expatrier.—*Le progrès du Saguenay.*

*Colonisation dans le comté de Bonaventure*—Le gouvernement local a fait récemment explorer les terres entre New-Richmond, comté de Bonaventure et le Bassin de Gaspé, dans le but d'y ouvrir un grand chemin de colonisation.

*Prochaine Session du Parlement Provincial.*—Par proclamation publiée dans la *Gazette officielle de Québec*, la législature provinciale de Québec est convoquée le 9 janvier prochain, pour la dépêche des affaires.

*Les orateurs de la législature de Québec.*—Le Gouvernement provincial a fait suspendre à chaque colonne de la bibliothèque de la législature les portraits de tous les orateurs qui ont présidé la législature de Québec depuis la confédération.

Ceci ne contribue pas peu à embellir l'intérieur de la bibliothèque.

*Souscription en faveur de la famille de feu Ferdinand Gagnon fondateur et rédacteur du "Travailleur" publié à Worcester.*—M. Rameau de Saint Père, dans le cours d'une conférence qu'il a donnée récemment dans la ville de Montréal a fait appel à la générosité des canadiens-français de la province de Québec, pour les engager à

donner chacun leur obole pour venir en aide à la famille du regretté Ferdinand Gagnon, le champion de la presse canadienne-française des *Etats-Unis* et l'ardent défenseur de nos compatriotes qui habitent ce pays.

Depuis, M. Rameau a fait parvenir aux journaux de Montréal et de Québec une lettre les priant de se charger de recueillir des souscriptions à cette œuvre charitable et de prier leurs lecteurs de faire parvenir leur obole à M. Barbeau, caissier de la Banque d'Épargnes à Montréal.

Nous publions ici cette lettre qui parle d'elle-même :  
Montréal, ce 14 novembre 1888.

Monsieur,

Le public de Montréal a accueilli avec sympathie l'idée d'une souscription en faveur de la famille de Ferdinand Gagnon, de Worcester, idée que j'ai eu l'honneur de suggérer, il y a 15 jours, au cabinet de lecture paroissial. Quelques arrangements de détail ont un peu retardé l'ouverture de cette souscription. Je viens aujourd'hui m'adresser à votre bienveillance, pour vous prier d'annoncer à vos lecteurs, que les offrandes seront reçues dès maintenant au bureau de votre journal.

Ferdinand Gagnon a été certainement un des beaux caractères de cette époque, un des patriotes les plus dévoués et les plus intelligents qu'ait produit le Canada. Il a été pendant plusieurs années, à Worcester, Mass., l'homme le plus éminent, le chef reconnu des cinq cent mille canadiens établis au nord des Etats-Unis.

Mort à la fleur de l'âge, tel a été le désintéressement de sa vie qu'il a laissé une femme et sept enfants dépourvus de toutes ressources ; nous espérons donc que les canadiens ne laisseront pas dans l'oubli et dans l'abandon, ces orphelins qu'a légués aux soins de ses compatriotes, un homme qui n'a vécu que pour sa patrie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre tout dévoué,

E. RAMEAU DE ST PÈRE.

M. Barbeau, caissier de la Banque d'Épargnes de Montréal, compatriote et ancien camarade de Ferdinand Gagnon, a bien voulu se charger de recevoir et centraliser les souscriptions qui seront envoyées pour les besoins de la famille aux soins de M. l'abbé Brouillet, curé de Worcester et tuteur des enfants.

E. R.

## CAUSERIE AGRICOLE

SOINS DANS LA DISTRIBUTION DES FOURRAGES AUX ANIMAUX.

Si l'année qui vient de s'écouler a été désastreuse à nombre de cultivateurs au point de vue du rendement des fourrages et des céréales, elle leur apprendra à faire des réserves, à rationner leurs animaux et à veiller avec la plus scrupuleuse attention sur la distribution des rations de toute nature, et surtout à prévenir le gaspillage.

La réglementation de la nourriture des animaux dans une exploitation est un fait tellement important, qu'elle peut porter en elle la source des bénéfices réalisés à la fin d'une année. En effet, si nous connaissons la quantité de nourriture nécessaire à tel ou tel animal ; si nous savons également que cette nourriture doit varier suivant le genre de travail ou de production que nous en attendons, il s'en suivra qu'ayant calculé préalablement la quantité de fourrages et de grains que nous pouvons disposer pour les animaux, nous ne garderons que le nombre d'animaux nécessaires aux besoins de la ferme, et que nous pourrons convenablement nourrir pendant l'hiver.